

منظمة محامي الجزائر

ORDRE DES AVOCATS D'ALGER

Palais de justice 10, Rue Abane Ramdane – Alger

Tel : +213 21 74 14 80/ 73 68 96 Fax : +213 21 73 50 59

Le Bâtonnier

N: 292 / 17 / BA / AS

Alger, le 02 Avril 2017

Note

Objet : Stage en France

Chères consoeurs et chers confrères ,

Le Barreau de Paris nous informe du déroulement de deux stages :

Le premier intitulé « Stage international » dispensé en langue française se déroulera à Paris sous la forme théorique et pratique durant les mois d'Octobre et Novembre 2017 .

Le second intitulé « International programme » dispensé en langue anglaise se déroulera durant 10 semaines à partir du 09/05/2017 .

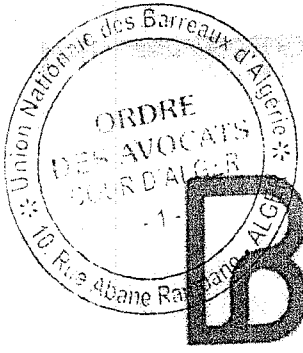
Les deux stages sont organisés au profit des jeunes avocats agés , au plus, de 40 ans. Les intéressés doivent maîtriser impérativement la langue française pour le premier stage et la langue anglaise pour le second .

Les dossiers doivent être déposés auprès de Mme Razika, dans la conformité fixée par le Barreau de Paris et ce avant, le 15 Mai pour le premier stage, le 10 Avril pour le second .



LE BATONNIER

Abdelmadjid SILINI



AVOCATS
BARREAU
• PARIS

DEPARTEMENT DES RELATIONS
INTERNATIONALES

ORDRE DES AVOCATS DE PARIS
WWW.AVOCATPARIS.ORG

Contact :
Aurore Legrand
Département international
alegrand@avocatparis.org

Paris, le 16 mars 2017

Mesdames les Bâtonnières, Messieurs les Bâtonniers,

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Comme chaque année, le Barreau de Paris organisera, aux mois d'octobre et de novembre 2017, le « Stage International », formation destinée à de jeunes confrères étrangers, maîtrisant le français et désireux de découvrir notre droit ainsi que la pratique de la profession d'avocat en France dans un environnement international.

Les jeunes consœurs et confrères sélectionnés reçoivent, durant le mois d'octobre, un enseignement à l'Ecole de Formation du Barreau (EFB) portant notamment sur notre déontologie, notre système juridictionnel et nos procédures judiciaires, dispensé par des praticiens et des professeurs de grande qualité. Cette formation théorique est complétée par une expérience pratique au mois de novembre au sein de cabinets d'avocats parisiens.

Cette année se tiendra également une version du programme en anglais l'« International program » à partir du 9 mai sur 10 semaines.

Le « Stage international » et l'« International program », rencontres entre professionnels du droit désireux de comparer leurs pratiques, offrent l'opportunité unique de créer un réseau professionnel et amical durable entre jeunes confrères d'horizons différents.

Nous serions ravis d'étudier la candidature de confrères inscrits à votre barreau que vous recommanderiez pour ces programmes et qui rempliraient les conditions requises pour leur bon déroulement à savoir être âgé de moins de 40 ans, bénéficier d'une assurance responsabilité civile, avoir une bonne connaissance du français pour le « Stage international » ou de l'anglais pour l'« International program ».

Les candidatures peuvent être adressées jusqu'au 15 juin pour le « Stage international », jusqu'au 13 avril pour l'« International program » (Contact : alegrand@avocatparis.org).

65

Le dossier des candidats proposés devra inclure les pièces justificatives suivantes :

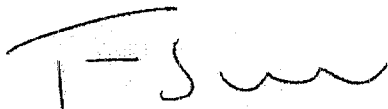
-pour le « Stage international » : un curriculum vitae en français, une lettre de motivation en français, une photographie, une copie de passeport et une attestation d'inscription au barreau (attestation datée de 2017) ;

-pour l' « International program » : un curriculum vitae en anglais, une lettre de motivation en anglais, une photographie, une copie de passeport et une attestation d'inscription au barreau (attestation datée de 2017).

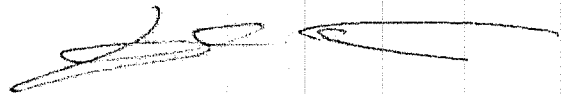
Dans le cadre de ces formations, l'enseignement est gratuit, il est entièrement pris en charge par le Barreau de Paris. En revanche, il appartient au participant d'assurer la prise en charge intégrale de son voyage et de son séjour à Paris.

Dans l'attente du plaisir de recevoir nos consœurs et confrères à Paris,

Nous vous prions de recevoir, Mesdames les Bâtonnières, Messieurs les Bâtonniers, l'assurance de notre parfaite considération,



FREDERIC SICARD
Bâtonnier



DOMINIQUE ATTIAS
Vice-Bâtonnière
Présidente de la Commission Internationale